

La Bell Nouvelle

JOURNAL MUNICIPAL DE LA VILLE DE SENNETERRE

RESTAURATION DU MONUMENT AUTOCHTONE



*Sur la photo (de gauche à droite) : Guy Bourgeois - Député d'Abitibi-Est,
Geoffrey Kelley - Ministre des Affaires autochtones et Jean-Maurice Matte -
Maire de la Ville de Senneterre*

Le conseil municipal de la Ville de Senneterre a entrepris de restaurer l'oeuvre installée à l'entrée sud de la municipalité. Cette oeuvre d'art, ayant pour thème la présence autochtone à Senneterre depuis des centaines d'années, a été conçue par l'artiste de réputation internationale, Monsieur Jean-Pierre Lafrance au début des années 80. Elle a été réalisée à partir de béton coulé et de diverses techniques utilisées en sculpture. M. Lafrance a d'ailleurs vécu plusieurs années à Senneterre au début de sa carrière.

La Ville de Senneterre a retenu les services de M. Paul Salois, sculpteur de renom en Abitibi-Témiscamingue pour la restauration de cette fresque autochtone. Ses travaux ont débuté à la mi-juillet pour se poursuivre jusqu'à la mi-septembre 2014.

Une aire de repos avec table de pique-nique et bancs, un aménagement floral, un système d'éclairage à haute technologie et des panneaux d'interprétation seront installés pour mettre en valeur cette oeuvre. Également, le radar placé devant la fresque a été déménagé.

La Ville de Senneterre est très fière d'avoir une oeuvre qui met en valeur la communauté autochtone présente sur notre territoire. Sa restauration était une priorité du conseil municipal pour 2014, en route vers notre 100^e anniversaire en 2019.

BELL EN KAYAK

Question de terminer l'été en beauté, venez passer un bon moment entre amis ou en famille sur les eaux calmes ou agitées aux alentours de Senneterre. La Bell en kayak est une activité à essayer et vous en redemanderez. C'est très simple, vous n'avez qu'à vous rendre au Bureau d'information touristique situé au 549, 10^e Avenue ou téléphonez au 819 737-2694 pour plus d'informations. Voici les tarifs :

Embarcation/Durée	1 h	2 h	4 h	1 journée
Kayak simple	15 \$	25 \$	35 \$	40 \$
Kayak double et canot	20 \$	30 \$	45 \$	60 \$

PROGRAMME DE REVITALISATION



Félicitations au Club de l'Âge d'or de Senneterre pour les améliorations apportées à leur bâtiment. La Ville de Senneterre est très fière d'avoir pu contribuer financièrement par les programmes de rénovation commerciale des bâtiments et des enseignes.

Si vous souhaitez faire des rénovations à votre bâtiment commercial, les programmes sont toujours en place. N'hésitez pas à communiquer avec Mme Marie-Noëlle Séguin au 819 737-2296,

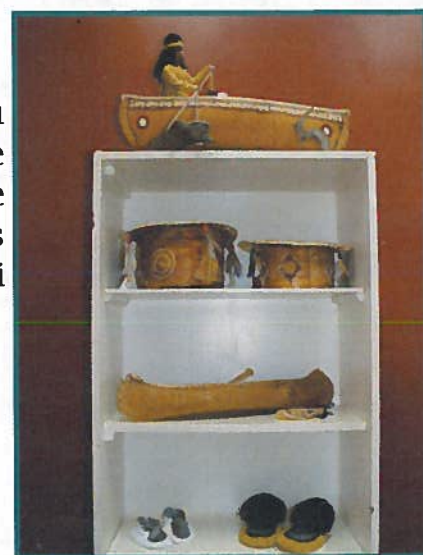
poste 222, ou par courriel à mnseguin@ville.senneterre.qc.ca.

BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUE

NOUVEAUTÉ! C'est avec plaisir que l'équipe du Bureau d'information touristique vous invite à venir voir la boutique de produits fabriqués par des artisans autochtones. Du même coup, le personnel se fera un plaisir de vous conseiller sur les activités à faire en famille ou entre amis à Senneterre. Voici nos heures d'ouverture :

Jusqu'au 24 août : 8 h 30 à 17 h 30

Du 25 août au 1er septembre : 8 h 30 à 16 h 30



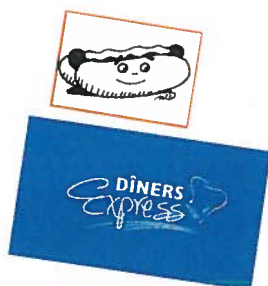
**La Commission des loisirs de Senneterre
vous présente...**

LA 20^E ÉDITION DU RENDEZ-VOUS DU CITOYEN

**Dimanche 17 août 2014
DE 13 H À 16 H
À L'INTÉRIEUR DU
CENTRE SPORTIF ANDRÉ-DUBÉ**

**ACTIVITÉS POUR TOUTE LA FAMILLE!
MAQUILLAGE POUR ENFANT!
JEUX GONFLABLES!
MUSIQUE D'AMBIANCE!**

**DINER SUR PLACE
CORPS DE CADETS
ET
DINER EXPRESS
À partir de 11H30**



**Venez visiter les nombreux kiosques qui
seront sur place durant la journée!**

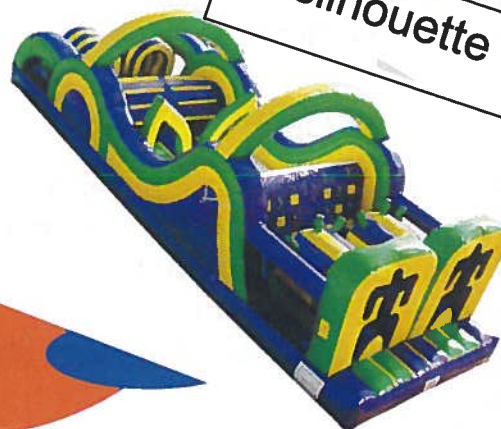
Le crocodile



Le royaume du crayon



La silhouette



LA VILLE DE SENNETERRE RÉAGIT AU RAPPORT DÉPOSÉ CONCERNANT LA SITUATION DU CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE LA VALLÉE-DE-L'OR

La Ville de Senneterre a tenu à réagir au rapport déposé par l'Agence de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue sur le climat organisationnel, les relations médico-administratives, les processus de gestion et les causes du déficit chronique au Centre de santé et de services sociaux (CSSS) de la Vallée-de-l'Or.

Ce rapport renferme 63 recommandations qui, si elles sont appliquées intégralement, risquent d'affecter grandement l'offre de services en soins de santé à Senneterre. « Au cours des 20 dernières années, la population de Senneterre a beaucoup souffert des différentes restructurations administratives et financières de nos organismes publics. La nouvelle vague de restructuration qui s'annonce au Centre de santé et de services sociaux de la Vallée-de-l'Or ne devrait pas se faire sur le dos de l'offre de services aux citoyens de Senneterre », de dire le maire de la Ville de Senneterre, M. Jean-Maurice Matte.

Pour le maire, le CSSS de la Vallée-de-l'Or doit tenir compte des particularités de notre territoire dans son analyse et comprendre qu'on ne peut constamment mettre des citoyens sur la route pour obtenir des soins de santé. De plus, le rayonnement du point de service de Senneterre, avec son lot de touristes et de villégiateurs qui le fréquentent, justifie pleinement son maintien, sa consolidation et même son développement. La qualité des soins offerts et l'efficacité du service attirent une clientèle importante de la MRC et même hors de celle-ci. En ce qui concerne les différents services d'hébergement, le CSSS de la Vallée-de-l'Or doit travailler avec la communauté à les bonifier et à éviter tout déracinement des patients et des familles en leur permettant d'avoir les soins adéquats dans leur milieu.

« La recommandation 22 du rapport parle de transparence à l'interne; nous souhaitons également que le conseil d'administration et la direction générale du Centre de santé et de services sociaux de la Vallée-de-l'Or fassent preuve de transparence avec le milieu municipal dans l'application de solutions », a mentionné M. Jean-Maurice Matte, maire de la Ville de Senneterre.

La Ville de Senneterre sera vigilante quant à l'application des recommandations et ses impacts sur le point de service de Senneterre.

La population n'acceptera pas moins que ce qu'elle reçoit actuellement en soins de santé. Aujourd'hui, les gens choisissent de s'établir à Senneterre parce que les soins de santé y sont excellents et ça doit demeurer ainsi.

TOUR DE L'ABITIBI

La Ville de Senneterre est fière d'être partenaire de la 46^e édition du Tour de l'Abitibi. Un départ d'étape a eu lieu dans nos rues le dimanche 27 juillet 2014 pour la 7^e étape reliant Senneterre à Amos. La Ville de Senneterre a également remis un chèque de 500 \$ pour la bourse du « Sprint du maire ». Merci aux nombreux bénévoles qui ont participé à la réalisation de cette étape dans notre municipalité.

GESTION DES ORDURES EN PÉRIODE ESTIVALE

Afin d'éviter d'attirer les mouffettes, les renards et les ours sur votre propriété, nous invitons la population à être vigilante dans la gestion des ordures ménagères en période estivale. Comme la cueillette se fait aux deux semaines, nous vous suggérons de mettre vos ordures dans des sacs à déchets étanches, sans risque de fuite, et d'entreposer ces sacs dans une poubelle solide dotée d'un couvercle étanche ou dans un bac vert de 360 litres, ce qui diminue grandement l'accès aux animaux et réduit les odeurs.

De plus, faites vider vos contenants à déchet à chaque collecte, placez vos conteneurs à l'abri du soleil et gardez les couvercles fermés.

DEMANDE DE RÉFECTION DU PONT DU CHEMIN CROINOR

Le pont du chemin Croinor a été fermé à la circulation par le ministère des Transports du Québec en 2008, soit depuis bientôt six ans. Au printemps 2013, le décret pour le transfert de ce pont du ministère des Transports au ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs a été adopté et ce pont est maintenant sous la gestion et la juridiction du MFFP.

Ce pont est toujours dans un état critique et aucun travail n'a été effectué par quelque ministère que ce soit depuis sa fermeture. Il y a un nombre important de villégiateurs et de touristes qui empruntent le chemin Croinor, sans compter les compagnies minières, les compagnies forestières, les compagnies de sylviculture, de nombreux travailleurs, etc.

À l'été 2011, une pétition de plus de 1 000 noms de citoyens réclamant l'ouverture de ce pont a été remise au ministère des Transports. La Municipalité Régionale de Comté de La Vallée-de-l'Or (MRCVO) et les municipalités du pôle de Senneterre ont exprimé leur volonté de consentir des sommes importantes pour la réfection de ce pont.

La Ville de Senneterre appuie le comité de citoyens dans ses revendications auprès du MFFP et demande au point de service de Senneterre de prendre le *leadership* du dossier du pont du chemin Croinor et d'y mettre les ressources humaines et financières nécessaires à sa réfection et sa réouverture le plus rapidement possible.

NOUVELLE NIVELEUSE

La Ville de Senneterre a fait l'acquisition d'une nouvelle niveleuse pour le département des travaux publics, laquelle nous a été livrée en juin dernier.



SONDAGE : MONT-VIDÉO

La Ville de Senneterre souhaite connaître votre avis et vos habitudes de fréquentation du Mont-Vidéo.

Voici le lien pour compléter le sondage :

<https://fr.surveymonkey.com/s/LHGR78B>



Senneterre à pied présenté par Desjardins



Cette année, Senneterre à pied en est à sa 4^e édition. Il s'agit d'un événement de course et de marche où toute la famille est invitée à y participer. Venez courir, marcher, soyez bénévoles ou venez encourager les coureurs lors du parcours, le dimanche 17 août 2014.

Les distances : - 500 m et 1 km pour les enfants (gratuit)
5 km, 10 km et 21.1 km (voir les prix sur notre site Internet qui varient selon les distances)

Les inscriptions sont présentement débutées via le site Internet : www.senneterreapied.com. Vous avez jusqu'au dimanche 10 août minuit pour vous inscrire. Par la suite, les inscriptions Internet seront fermées. Il vous sera possible de vous inscrire uniquement le samedi 16 août 2014 de 10 h à midi au Centre sportif André-Dubé, car aucune inscription ne sera prise la journée même.

Vos courses seront chronométrées à l'aide d'un système à puce.

Cette année, nous redonnerons plus de 2 000 \$ en dons aux organismes qui s'occuperont et animeront les points d'eau ainsi que le concours ambassadeur.



Tout au long de la journée, il y aura des jeux gonflables, de la musique d'ambiance et du maquillage pour enfants afin de vous divertir.

Il nous est impossible de passer à côté du fait que l'événement ne pourrait pas avoir cette ampleur sans nos nombreux commanditaires.

Nos commanditaires



Place
Richard

BORALEX

Transport
Allaire



Kino-Québec

- Proxim

Guy Bourgeols, député d'Abitibi-Est

Atelier d'usinage Branconnier

Roméo Saganash, député Abitibi, Bale-James, Nunavik, Eeyou

Motel la Bell'Villa

- Télébec



LA RADIO DES HITS

tembec

RENDEZ-VOUS DU CITOYEN

Le Rendez-vous du citoyen, qui en est à sa 20^e année, est maintenant reconnu comme l'endroit idéal pour tout connaître sur ce qui se passe à Senneterre, que ce soit pour inscrire vos enfants ou vous-même aux différentes activités des loisirs. Nous vous invitons à venir visiter les kiosques de nos organismes qui se feront un plaisir de vous accueillir. Clown, maquillage, jeux gonflables et animation sont au programme pour vous faire bénéficier d'une belle journée du citoyen. Le Rendez-vous du citoyen sera organisé à l'intérieur de l'aréna le dimanche 17 août 2014 de 13 h à 16 h en même temps que l'activité de Senneterre à pied. Tout organisme qui désire réserver une table pour la journée et qui n'a pas reçu d'invitation par mégarde peut le faire en téléphonant au 819 737-2296, poste 521.

PISCINE MUNICIPALE

Offre d'emploi



La Ville est présentement à la recherche de surveillant-sauveteur et d'assistant-surveillant-sauveteur. Si vous détenez certains cours de la Société de sauvetage et que vous êtes intéressé par un travail à temps partiel, faites-nous parvenir votre curriculum vitae en y spécifiant les brevets que vous détenez.

Session automne

Lors du Rendez-vous du citoyen qui aura lieu le dimanche 17 août 2014 de 13 h à 16 h, un kiosque d'informations pour la piscine sera sur place. Vous y trouverez l'horaire de la session d'automne 2014, la date du début des inscriptions ainsi que l'information dont vous aurez besoin sur les différents cours.



Aqua-Fête



N'oubliez pas que vous pouvez louer la piscine pour une période d'une heure au coût de 50 \$ ou encore pour une fête d'enfants au coût de 60 \$ avec la salle pour la remise des cadeaux. Plaisir garanti pour le fêté et ses amis!

Profitez des périodes de bain libre pour venir essayer notre nouvelle glissade. Venez vous amuser en famille!

Pour plus d'informations concernant la piscine, composez le 819 737-2296 poste 501.

- 5 août 2014 : Ladies' night, Club de golf A.R.C.N.
- 6 août 2014 : Men's night, Club de golf A.R.C.N.
- 8-9 août 2014 : Vente de trottoir et de garage, Centre-ville de Senneterre
- 9 août 2014 : Soirée de danse en ligne, Club de l'âge d'or
- 12 août 2014 : Ladies' night, Club de golf A.R.C.N.
- 13 août 2014 : Men's night, Club de golf A.R.C.N.
- 17 août 2014 : SENNETERRE À PIED, Centre sportif André-Dubé
- 17 août 2014 : RENDEZ-VOUS DU CITOYEN, Centre sportif André-Dubé
- 19 août 2014 : Ladies' night, Club de golf A.R.C.N.
- 20 août 2014 : Men's night, Club de golf A.R.C.N.
- 25 août 2014 : Tournoi de golf aux profits de l'îlot d'or, Club de golf A.R.C.N.
- 26 août 2014 : Ladies' night, Club de golf A.R.C.N.
- 2 sept. 2014 : Séance du conseil municipal, Hôtel de Ville de Senneterre
- 6 sept. 2014 : Super mixte de golf costumé, Club de golf A.R.C.N.
- 15 sept. 2014 : Séance du conseil municipal, Hôtel de Ville de Senneterre
- 20 sept. 2014 : Dégustation vin et fromage, Club de golf A.R.C.N.
- 20 sept. 2014 : Ouverture de la chasse à l'arc
- 6 octobre 2014 : Séance du conseil municipal, Hôtel de Ville de Senneterre
- 11 octobre 2014 : Ouverture de la chasse à l'arme à feu
- 10 octobre 2014 : Bingo, Salle Marie-Reine

POMPIERS VOLONTAIRES RECHERCHÉS



- ♦ **Avoir au moins 18 ans;**
- ♦ **Avoir une bonne condition physique;**
- ♦ **Posséder un permis de conduire valide avec la classe 4A ou s'engager à obtenir cette classe dans un délai de six mois après l'embauche;**
- ♦ **Lieu de résidence principale à l'intérieur du secteur de Senneterre;**
- ♦ **Connaissance dans le domaine incendie ou en santé et sécurité au travail serait un atout**



Pour informations, contacter M. Daniel Skene, directeur du Service des incendies au 819 737-8044